



Conseil municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

OBJET : FINANCES

- 19) Subventions de fonctionnement aux association locales et aux organismes à caractère particulier
- A) Associations locales

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240404-DEL20240404_19A-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 19

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	35
Absents représentés.....	8
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	1

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE QUATRE AVRIL à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 29 mars 2024 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 19

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme MISSLIN, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme PETER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDDAS, M. BOUILLAUD, M. AUBRY, M. HARDOUIN, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. GUESMI, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. RHOUMA, Adjoint au Maire, représenté par M. BOUYSSOU,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,
Mme MEDEVILLE, Conseillère municipale, représentée par Mme BERNARD,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme LERUCH,
M. FOURDRIGNIER, Conseiller municipal, représenté par M. BOUILLAUD,
Mme MACALOU, Conseillère municipale, représentée par Mme MISSLIN,
Mme BOUFALA, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
M. SEBKHI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



FINANCES

19) Subventions de fonctionnement aux associations locales et aux organismes à caractère particulier

A) Associations locales

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1611-4 et L.2121-29,

vu la loi n° 200-31 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment son article 10 concernant les subventions municipales versées aux associations,

vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

vu les propositions de la municipalité, dans le cadre du budget primitif 2024,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière de la Ville, dans le cadre des axes primordiaux du programme municipal,

considérant que plusieurs associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

vu les tableaux de répartition des subventions municipales, ci annexés,

DELIBERE

Adopté à la majorité
par 36 voix pour, 7 abstentions

ARTICLE 1 : FIXE, pour 2024, conformément aux tableaux, la répartition des subventions aux diverses associations d'intérêt local de la Ville, comme suit :

VILLE QUI ÉMANCIPE

Affaires culturelles :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
1 ^{er} ACTE	8 400 €
Scoop El Duende	6 600 €
Association culturelle du théâtre Aleph	7 615 €
Jazz Ivry	4 600 €
La Loutre CIE	1 000 €
Le Concert Impromptu	2 800 €
Le Hublot d'Ivry	500 €
Les Amis des Orgues d'Ivry	700 €
Ne rougissez Pas	2 000 €
Total affaires culturelles	34 215 €

Petite Enfance :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
La Symphonie des Cigales	1 850 €
Les Nounous Formidables d'Ivry	350 €
Total Petite Enfance	2 200 €

Scolarité et politiques éducatives :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Aradèle Radio Cartable	1 500 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public du Val de Marne	1 000 €
Hod Hod	100 €
Groupe Français d'Education Nouvelle (GFEN)	3 000 €
Total affaires scolaires	5 600 €

Jeunesse :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Solidarités	1 000 €
Voix Iryennes étudiantes pour le soutien scolaire et la solidarité	200 €
Proximité	2 000 €
Institut Assur Formation	2 150 €
Total jeunesse	5 350 €

Affaires sportives :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Desportiva a Vimaranenses	500 €
FSGT Val-de-Marne	9 600 €
La Team V	1 700 €
Olympique Club d'Ivry (OCI)	1 200 €
Recherche de l'Idéal (RDI)	2 000 €
Sport Access	200 €
Fanling Académie de Kungfu	150 €
Total Affaires sportives	15 350 €

VILLE QUI DÉBAT

Citoyenneté- Lutte contre toutes les discriminations-Education populaire :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Ecole du logiciel Libre E2L	540 €
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme (CIVCR)	4 500 €
Femmes Solidaires d'Ivry-sur-Seine	2 775 €
Groupe d'Entraide Régional pour Mieux Apprendre Ensemble (GERMAE)	1 500 €
Lallab	1 000 €
L'Ecole des Adultes	1 500 €
Ligue des Droits de l'Homme (LDH)	300 €
La fabrique à petit pois	300 €
Ikambere	200 €
Club de Géologie & d'Archéologie d'Ivry (CGAI)	350 €
Les Bokhales	3000 €
Franco Kabyle Boumadene	3 000 €
Association Aspire - Une vie et un toit	200 €
Association d'entraide pénale pour adolescents en difficultés	150 €
Sève urbaine	300 €
Le Télescope	200 €
Lekol Bélé Kalennda Danmy	150 €
Ne pas plier	3 000 €
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	2 300 €
Tamil Traditional Network Ivry Sur Seine (TTNI)	200 €
Union Locale CGT	11 500 €
Association Franco Tamoul d'Ivry-sur-Seine	150 €
Cui et Cou	2 000 €
Collectif Vacances pour tous	150 €
Lieux communs production	500 €
Total Citoyenneté-Education populaire	39 765 €

Relations internationales :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Comité de Jumelage d'Ivry-sur-Seine	13 700 €
des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique- Section d'Ivry (AARASD 94)	2 500 €
France Palestine Solidarité Groupe Local d'Ivry sur Seine (AFPS)	300 €
Inter-accion	600 €
Soutien aux Petits Agriculteurs Burkina (SPAB)	500 €
Total relations internationales	17 600 €

Travail de mémoire :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Amicale de Châteaubriant Voves-Rouillé-Aincourt	300 €
Association du souvenir des fusillés du Mont Valérien et de l'Ile- de-France	500 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	1 000 €
Société d'entraide des membres de la légion d'honneur	200 €
Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés d'Ivry – (AMEJDI)	1 200 €
Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)	300 €
Union Locale des Associations de Combattants (ULAC)	1 200 €
Total travail de mémoire	4 700 €

VILLE EN TRANSITION

Ecologie urbaine :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Melocycles	2 500 €
Collectif 3 R	2 500 €
Cyclofficine d'Ivry	2 500 €
La Rascasse - La Pagaille -La Recyclerie-Les Bokhalés	9 000 €
Vélos d'Ici et d'Ailleurs (VIA)	600 €
Le jardin de Maria	500 €
Jardin à tous les étages	200 €
Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques (AAPPMA) - Darse de Bonneuil (ICAV)	150 €
Protectrice des Abeilles Ivryennes (APAI)	600 €
Total Habitat-Développement durable	18 550 €

VILLE SOLIDAIRE

Action sociale – Santé et accès aux soins-Action handicap-Solidarités inter-âges :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAP)	290 €
Comité du secours populaire français d'Ivry-sur-Seine	5 500 €
Les restaurants du cœur	5 000 €
Association de défense et de protection des enfants et adultes déficients (ADEP94)	470 €
Société de Saint Vincent de Paul	400 €
Ecole de chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris et de la région parisienne	470 €
Association des retraités d'Ivry pour les loisirs et la solidarité (ARILS)	3 500 €
Vigilance Handicap	1 150 €
Croix Rouge	3 000 €
Les auxiliaires des aveugles	290 €
Un bouchon : une espérance	150 €
Total Action social Santé-Handicap-Retraité.es	20 220 €

Vie des quartiers :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Citoyens à part entière sur Ivry	4 500 €
Ensemble Al-Alima	200 €
Les tambours d'Ivry	150 €
Soli-Cité	1 200 €
Poignées d'entraide	500 €
Association Villa de la Gare	150 €
Le Sentier des Vignes	600 €
Soleil à Parmentier	500 €
Agir pour notre futur	500 €
Total Vie des quartiers	8 300 €

Habitat :

Associations dans leur diversité	Subventions communales
Solidarité Nouvelle pour le logement	200 €
Commune Brique	500 €
Consommation logement cadre de vie	960 €
Total Habitat	1 660 €

ARTICLE 2 : PRECISE que, pour les associations percevant une subvention supérieur à 23 000 €, des conventions d'objectifs seront conclues, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 12/04/2024